

LA VOIX DU PEUPLE

NOUVELLES DU JOUR



HOMMAGE A LA MÉMOIRE D'ARMAND CARREL.

Nous revenons du cimetière de Saint-Mandé, où s'était rendue une députation de l'école de Saint-Cyr et des autres écoles, précédée par M. Armand Marrast, membre du gouvernement provisoire, et suivie d'une foule nombreuse.

Nous donnerons demain les discours prononcés par M. Armand Marrast et par M. le maire de Saint-Mandé. Nous n'avons de temps et de place que pour le discours de M. Emile de Girardin :

« Citoyens,

» En venant me mêler à cette douloureuse et grave solennité, nul de vous ne se méprendra sur le sentiment qui m'y amène.

» Je réponds à un noble appel qui m'a été adressé.

» Un tel appel n'a pu que m'honorer, car ce n'était pas assurément traiter mon cœur en cœur vulgaire.

» C'était me dire qu'on ne doutait ni de la sincérité, ni de la durée du deuil que, dans une autre circonstance je n'avais pas hésité à rendre public.

» Si les regrets que j'éprouve de la perte fatale et prématurée d'un citoyen éminent qui avait donné à ses croyances républicaines le double éclat d'un rare talent et d'un courage éprouvé, si ces regrets avaient pu être accrus, ils l'auraient été par les événements qui viennent de s'accomplir.

» Dire que le citoyen Armand Carrel manque à ces événements, c'est rendre à sa mémoire l'hommage le plus digne d'elle.

» Je me trompe, il est un hommage plus digne d'elle que nous pouvons lui rendre, c'est de demander au gouvernement provisoire, qui vient de se glorifier en abolissant la peine de mort, qu'il complète son œuvre en proscrivant le duel.

Après ce discours, M. de Girardin est embrassé avec transport par tous ceux qui l'entourent. M. Armand Marrast y répond par quelques mots chaleureux, écho des sentimens de fraternité qui animent tous les cœurs. MM. Marrast et Emile de Girardin se donnent affectueusement la main. L'émotion est sur tous les visages.

Nous venons de recevoir les journaux anglais d'avant-hier soir.

A cette date, Louis-Philippe et la duchesse d'Orléans n'étaient pas encore arrivés à Londres. Aucune information n'était arrivée à l'ambassade.

Le gouvernement provisoire a reçu la lettre suivante :

« Messieurs,

» Fils de Lucien Bonaparte, nourri de ses opinions républicaines, idolâtre, comme lui, de la grandeur de la France, j'accours, enfant de la pa-

trie, me mettre à la disposition des éminens citoyens qui forment le gouvernement provisoire. Le sentiment qui me domine, c'est un patriotique enthousiasme, et la conviction que la prospérité et l'avenir de la République ont été résolus le jour où le peuple vous a mis à sa tête. Comme mon père qui n'a jamais trahi son serment, j'engage le mien entre vos mains à la République française.

» Recevez, messieurs, cet acte de profonde sympathie et d'un dévouement qui ne demande que d'être mis à l'épreuve.

PIERRE-NAPOLEON BONAPARTE.

» Paris, le 29 février 1848. »

Avant de quitter Paris, le prince Louis a adressé la lettre suivante au gouvernement provisoire :

« Messieurs,

» Après trente-trois années d'exil et de persécution, je crois avoir acquis le droit de retrouver un foyer sur le sol de la patrie.

» Vous pensez que ma présence à Paris est maintenant un sujet d'embarras. Je m'éloigne donc momentanément; vous verrez dans ce sacrifice la pureté de mes intentions et la sincérité de mon patriotisme.

» Recevez, messieurs, l'assurance de mes sentimens de haute estime et de sympathie.

NAPOLÉON-LOUIS BONAPARTE.

» Paris, le 29 février 1848. »

NOUVELLES DE LONDRES.

Arrivée d'une partie de l'ex-famille royale.

La politique du gouvernement britannique envers la France républicaine se dessine nettement. Nous avons déjà parlé des assurances données par lord Normanby à M. Lamartine; ces assurances sont pleinement confirmées par le langage que lord John Russell a tenu le 28 février à la chambre des communes.

M. Hume ayant demandé catégoriquement si les ministres de S. M. B. étaient dans l'intention de s'abstenir de toute intervention dans les affaires de la France, et de laisser ce pays libre de choisir telle forme de gouvernement qu'il lui paraîtrait, lord John Russell a répondu :

« J'ai reçu, comme on le peut supposer, l'avis officiel de ce qui s'est passé à Paris, et en réponse à la question de l'honorable membre, je dois déclarer formellement que nous n'avons nullement l'intention de nous mêler de la forme de gouvernement. (Applaudissemens enthousiastes) que la nation française jugerait à propos d'adopter, ou d'intervenir en aucune façon dans les affaires intérieures de la France. »

M. Cobden ayant cru, malgré cette déclaration si

explicite, devoir reproduire avec plus d'insistance l'interpellation de M. Hume, lord John Russell a répété ses premières paroles avec plus d'emphase et de solennité encore, et il a ajouté :

« Comme voisins et amis, nous devons désirer que les changemens que la France pourra faire dans son gouvernement tendent à sa prospérité. Du reste, l'Angleterre n'hésitera pas à remplir les devoirs sacrés de l'hospitalité qu'elle a toujours appliqués sans acceptation de parti aux royalistes exaltés, comme aux libéraux modérés ou exagérés. Ces devoirs de l'hospitalité ont rendu notre pays célèbre comme étant l'asile de l'infortune, titre que je ne consentirai jamais à lui voir abandonner. »

Cette espèce de profession de foi, que des acclamations unanimes ont accueillie, avait d'autant plus d'à-propos, que, le jour même, le duc de Nemours, accompagné de plusieurs de ses enfans et d'une seule dame d'honneur, était arrivé à Londres à l'ambassade de France. (La duchesse de Nemours, partie par une autre route, n'avait pas encore rejoint son mari.) Le départ de ces divers personnages avait été si précipité, qu'ils n'avaient pas même emporté de quoi changer de vêtemens.

Bientôt après l'arrivée du duc de Nemours, le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg (la princesse Clémentine), et le prince Albert sont venus visiter à l'ambassade. L'entrevue a été fort pénible.

La duchesse de Montpensier est aussi arrivée, le 28, à l'ambassade de France, accompagnée du général Thierry, aide-de-camp du duc. La duchesse serait enceinte, d'après les journaux anglais.

D'autres personnages marquans, entre autres l'ex-ministre Montebello et la baronne James de Rothschild, sont aussi à Londres.

Une lettre de Portsmouth, datée de lundi, cinq heures du soir, annonce qu'une dépêche reçue de Londres donnait avis que Louis-Philippe devait être attendu dans ce port le soir même.

Le prince de Syracuse est arrivé à Londres, venant du Havre. Il s'était sauvé déguisé en ouvrier.

Le duc et la duchesse de Saxe-Cobourg avaient quitté l'ambassade de France pour aller habiter Buckingham Palace.

Le duc Wellington a fait, le 28, une visite personnelle au duc de Nemours.

Des dépêches extrêmement importantes de Belgique sont parvenues le 27 au foreign-office, et aussitôt après les avoir reçues, lord Palmerston s'est rendu à Buckingham-Palace pour les soumettre à la reine.

La nouvelle de la proclamation de la République française a produit parmi les patriotes français à Londres un enthousiasme extraordinaire. Ils se sont montrés aussitôt dans les rues de Londres avec le ruban tricolore.

Le manifeste suivant a été rédigé samedi et s'est couvert de nombreuses signatures; il est déposé dans le strand n° 67.

« Français, à la nouvelle des immenses événements de Paris, vos frères, demeurant à Londres, se sont spontanément associés à la révolution accomplie. Ils voudraient montrer plus au long les sentiments dont ils sont animés; ils ne peuvent qu'exprimer leur admiration pour la conduite courageuse que vous avez déployée à Paris, et le regret qu'ils éprouvent de n'avoir pu y participer d'une manière digne de cette noble cause. »

(Suivent les signatures.)

Voici comment le *Sun* raconte les événements de Paris :

« La grande Révolution de 1848. — Louis-Philippe détrôné. — Prise des Tuileries. — La France républicaine. »

« Réjouissez-vous, ombres de la Montagne et de la Gironde ! »

« Après une lutte de près de 70 années, après les diverses alternatives de plusieurs constitutions successives, après l'élévation et la chute de trois dynasties distinctes, à travers les périls du dedans et du dehors, des traîtres et des coalitions, en dépit d'armes hostiles et de factions conspiratrices, en dépit du despotisme et de la trahison, le génie du patriotisme a triomphé, le génie de la liberté a été victorieux. Enfin, enfin, la France est libre ! *At last, at last, France is free!* — Braves Français, vous vous êtes montrés dignes du siècle et de l'histoire. L'Angleterre observe le progrès de votre Révolution avec un intérêt profond et fraternel. Ainsi que vous venez de déployer votre valeur dans le danger, déployez aujourd'hui votre modération dans la victoire ! »

Dans la journée du 26, le bruit courait déjà dans tous les quartiers de Londres que Louis-Philippe avait débarqué; mais aucun avis officiel n'était arrivé. L'ambassade française ne préparait même aucun appartement.

La *Gazette allemande de Bruxelles*, du 27 février, annonce la proclamation de la République française, et déclare que les temps prédits sont arrivés pour la démocratie européenne.

« L'Allemagne va suivre, dit ce journal, nous l'espérons. C'est le moment pour elle ou jamais de se relever de sa bassesse. »

« Si les allemands ont quelque énergie, quelque fierté, quelque courage, dans quatre semaines nous devons lancer aussi ce cri :

« *Vive la République allemande!* »

On nous écrit de Bruxelles :

« Le bruit de mouvements républicains à Bruxelles n'était, ne pouvait pas être sérieux. La Belgique imitera l'exemple de la France; mais, quant aux moyens d'exécution, les choses se passeront autrement. »

« Une collision est impossible. Par cela seul que la troupe influencée d'ailleurs par les mouvements de Paris, ne songerait même pas à soutenir le trône contre le peuple, le peuple ne saurait se fâcher tout de bon. »

« A la suite d'un meeting dans lequel deux orateurs ont émis l'opinion fort juste et fort raisonnable que, pour maintenir la nationalité belge, il fallait donner à la France la garantie d'un gouvernement *similaire*, quelques démonstrations ont eu lieu devant l'hôtel-

de-ville, au cri de : *Vive la République!* Les rassemblements ont été dispersés. »

« Le roi cependant a convoqué le conseil des ministres et a déclaré que « si la Belgique ne pouvait « sauvegarder sa nationalité qu'en adoptant la forme « de gouvernement triomphante en France, IL NE « S'Y OPPOSerait PAS. » Les ministres n'ont pas répondu. »

« Tout va donc dépendre du commissaire que le gouvernement français enverra remplacer M. de Rumigny. »

Le *Chronicle* de Douvres annonce que Louis-Philippe a débarqué dans cette ville le 25 février, à quatre heures et demie du soir.

Le marquis de Polignac, second fils du ministre de Charles X, s'est enrôlé ce matin dans le bataillon mobile de la 10^e légion. Il a été élu capitaine à l'unanimité.

Des demoiselles, appartenant à la corporation des ouvrières en broderies, viennent d'adresser à leur *bourgeoise*, tenant la plus forte maison de la rue Vivienne, la lettre suivante qu'elles nous prient d'insérer dans la *Voix du peuple*, afin que toutes leurs amies politiques puissent se joindre à elles aujourd'hui, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, pour aller présenter leur réclamation au membre du gouvernement provisoire.

Voici la lettre des citoyennes susdites.

Madame,

Au nom de toutes les dames de notre atelier, nous vous prions d'augmenter les ouvrages; car il nous est impossible de vivre en gagnant si peu, et nous vous demandons aussi, madame, que, dans cette saison, les journées soient de huit en huit, et en été de sept en sept. Si vous ne voulez pas, madame, adhérer à notre demande, nous ne pouvons plus revenir.

M ^{mes} Demeuressi,	M ^{mes} Verdy,
Prudent,	Florent,
Alphousine,	Guedon,
Lelièvre,	Irma,
Marie,	Eugénie,
Léocadie,	Leontine.
Anna,	

Toutes les citoyennes étant égales devant le Gouvernement provisoire, nous ne doutons pas que prompt satisfaction ne soit donnée à ces demoiselles.

Hier, à dix heures, une réunion de journalistes s'est tenue dans les bureaux du *Courrier français*, pour délibérer sur les mesures à prendre à l'occasion du décret du Gouvernement provisoire relatif au timbre des journaux.

La Réforme,
Le Courrier français,
L'Union,
La République,
L'Estafette,
La Presse,
Le National,
Le Constitutionnel,
La Démocratie,
Le Charivari,
Le Représentant du Peuple,
La Patrie,
Le Commerce,

Le Droit,
Le Peuple constituant,
La Revue indépendante,
Le Populaire,

Étaient représentés dans cette réunion.

Après une discussion, il a été décidé, à l'unanimité moins une voix, qu'une démarche collective officielle et verbale serait faite immédiatement auprès des membres du Gouvernement provisoire pour lui exposer les motifs et le résultat de la réunion.

Les journalistes se sont rendus, en corps et par une pluie battante, à l'Hôtel-de-Ville.

Les membres du Gouvernement provisoire étant absents, les journalistes ont été reçus par le secrétaire-général, qui s'est chargé d'avertir le Gouvernement provisoire de cette démarche, et les journalistes se sont séparés à une heure du matin.

CHANT PATRIOTIQUE

Dédié à la République française.

LA FRANÇAISE.

I.

Dans un jour de démence impie,
Des tyrans sans gloire et sans lois
Voulaient, bâillonnant la patrie,
D'un grand peuple éouler la voix;
En vain Marrast et Lamartine
Montraient le pays insulté,
Des Judas la main assassine
Allait tuer la Liberté!

Le peuple, comme un flot qui gronde,
A leurs fers opposant son cœur et ses haillons,
Donne un sublime exemple au monde,
Et, couverts de son sang, tombent leurs bataillons!

II.

La France allait être avilie,
Son nom n'était plus glorieux,
Et du réveil de l'Italie,
On voulait écarter ses yeux.
Vous prépariez le sacrifice,
Ministres d'infidélité;
Mais votre couteau de police
S'est brisé sur la Liberté!

Le peuple comme un flot qui gronde, etc.

III.

Quatre-vingt-neuf, dix-huit cent trente!
N'ont donc pas perdu les tyrans?
Les trois jours de bataille ardente
Ne sont donc plus assez vivans?
Eh bien! roitelets homicides,
Au ciel votre arrêt est porté;
Fuyez... car tout est Euménides
Pour qui touche à la Liberté!

Le peuple comme un flot qui gronde, etc.

IV.

Deux jours d'immortelle mémoire
Ont gravé nos droits sur l'airain,
La Liberté, l'Ordre, la Gloire
Feront le peuple souverain;
Que dans les mains de ses apôtres
Son sort soit enfin transporté,
Et que sa force enseigne aux autres
Le respect de la Liberté!

Le peuple comme un flot qui gronde,
A leurs fers opposant son cœur et ses haillons,
Donne un sublime exemple au monde,
Et, couverts de son sang, tombent leurs bataillons!

ÉMILE LAMBERT.

Membre de la députation des Écoles.

Imprimerie de J. FREY, rue Croix-des-Petits-Champs, 34.